

Projet de renaturalisation des berges de la rivière Petite-Décharge à Alma

Dossier : 6211-02-101

Compte rendu de la période d'information et de consultation publiques du 24 janvier au 10 mars 2006

La période d'information et de consultation publiques concernant le *Projet de renaturalisation des berges de la rivière Petite-Décharge à Alma par la Ville d'Alma* a pris fin le 10 mars 2006. Conformément au mandat qui lui a été confié le 22 décembre 2005 et en vertu des articles 11 et 12 du Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 24 janvier au 10 mars 2006, le dossier complet de la demande du certificat d'autorisation relative au projet.

Le projet

Justification et description

La Ville d'Alma propose de redonner un aspect plus naturel au tronçon urbain de la rivière Petite-Décharge, l'un des deux exutoires du lac Saint-Jean avec la rivière Grande-Décharge, lesquels se rejoignent une quinzaine de kilomètres en aval pour former la rivière Saguenay. Le projet comporte le remplacement des quatre seuils en béton existants par des seuils en enrochement, la mise en place de lobes (pointes de terre), de fosses, d'une île, de petits étangs et de bassins ainsi que le réaménagement des rives au moyen d'un perré et d'une armature végétale pour briser la linéarité actuelle des murs de béton. Selon le promoteur, la renaturalisation des berges offrirait à la population un meilleur accès à la rivière et améliorerait son aspect visuel en période d'étiage. En plus, elle permettrait de transformer un milieu fortement artificialisé en habitats propices à la faune et à la flore. En somme, le promoteur fait valoir que le projet viserait une plus grande polyvalence des usages de la rivière en harmonisant les aménagements projetés et les infrastructures urbaines et récréatives existantes dont le réseau cyclable, le tout contribuant à la revitalisation du centre-ville d'Alma.

Le promoteur estime les coûts de réalisation du projet à 3,6 millions de dollars. Quant à l'échéancier, il prévoit réaliser les travaux entre les mois de juillet et décembre, l'année exacte n'ayant pas été précisée, car tout dépendra des disponibilités budgétaires de la Ville d'Alma.

(Extrait du communiqué émis le 24 janvier 2006)

Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies lors de la période d'information et de consultation publiques proviennent d'informations colligées lors de la séance d'information, lors de conversations téléphoniques ou à la lecture de correspondances ou de messages électroniques adressés au BAPE et des registres déposés dans les centres de consultation.

La procédure

- L'étape à laquelle se trouve le projet dans la procédure ;
- l'objectif et le déroulement de la séance d'information ;
- le rôle du BAPE dans la procédure.

Le projet

- La possibilité de restaurer et d'intégrer la fontaine du Centenaire à l'île qui serait construite au même endroit ;
- la possibilité d'impliquer des artistes de la région dans le concept de l'aménagement de l'île pour y donner une forme emblématique rappelant la Ouananiche ;
- l'inclusion d'un volet artistique, culturel et patrimonial dans l'élaboration du projet pour réduire la symétrie des aménagements de manière à obtenir un aspect plus naturel ;

- le risque que l'écoulement de la rivière en crue emporte les petits étangs prévus à l'embouchure du ruisseau Rouge ;
- l'absence d'une clôture dans le secteur de l'embouchure du ruisseau Rouge pour y maintenir les activités actuelles de pêche ;
- la possibilité de prélever des roches le long de la berge en amont du ruisseau Rouge pour la construction des aménagements prévus au projet ;
- la stabilité des aménagements en rivière au moment des fortes crues ;
- la performance des seuils projetés pour que le lit de la rivière soit recouvert d'eau en permanence ;
- la solidité des deux seuils les plus en aval qui seraient construits directement sur le roc affleurant au fond de la rivière ;
- l'existence de projets de même nature réalisés ailleurs dans des conditions similaires ;
- l'échéancier du projet et son financement ;
- le maintien d'un écoulement permanent dans le chenal de la rivière près du parc Sainte-Anne après la réalisation du projet.

Les activités d'information et de communication

Les centres de consultation

Tous les documents sur le projet ont été déposés dans les centres de documentation du BAPE ainsi que dans le centre de consultation suivant :

| Centre | Adresse |
|--------------------------------|------------------------------|
| Bibliothèque municipale d'Alma | 500, rue Collard Ouest, Alma |

Le site Internet

Tous les documents reçus en version électronique, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés dans le site Internet du BAPE.

La parution des avis publics par le promoteur

| Date | Quotidien | Hebdo régional |
|-----------------|---------------------|--------------------------|
| 21 janvier 2006 | <i>La Presse</i> | |
| 21 janvier 2006 | <i>Le Soleil</i> | |
| 21 janvier 2006 | <i>Le Quotidien</i> | |
| 21 janvier 2006 | | <i>Le Lac-Saint-Jean</i> |
| 11 février 2006 | | <i>Le Lac-Saint-Jean</i> |

Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

| Date | Nombre d'envois | | Diffusion dans Internet |
|--|--|------------------------------------|-------------------------|
| | Médias | Groupes, municipalités ou citoyens | |
| 24 janvier 2006 Annonce du début de la période d'information et de consultation publiques | Quotidiens, hebdomadaires et médias électroniques du Saguenay–Lac-Saint-Jean | 266 | Site du BAPE |
| 28 février 2006 Rappel de la séance d'information | Quotidiens, hebdomadaires et médias électroniques du Saguenay–Lac-Saint-Jean | Ne s'applique pas | Ne s'applique pas |

La séance d'information

| | |
|---------------------------|---|
| Date | Le mercredi 1 ^{er} mars 2006 à 19 h 30 |
| BAPE : Animation | Line Lévesque, chef du Service des communications et des ressources documentaires |
| Accueil et prise de notes | Guy Fortin, analyste |
| Promoteur | Jean Gauthier, ingénieur, BPR inc. Gérald Scullion, maire, Ville d'Alma Frédéric Tremblay, président, Corporation d'aménagement de la Petite-Décharge |
| Assistance | 56 personnes |
| Durée | 1 heure 45 minutes |

Les relations de presse

La responsable du dossier a eu des échanges avec un journaliste de la presse électronique. Cet échange avait pour objectif de préciser le rôle du BAPE, le but de la séance d'information et l'étape à laquelle se trouvait le projet.

La revue de presse

Une revue de presse a été réalisée tout au long du mandat. Ce sont surtout des médias écrits et électroniques de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean qui ont couvert la période d'information et de consultation publiques. Le projet a fait l'objet d'une couverture entre autres dans l'hebdomadaire *Le Lac-Saint-Jean*, dans *Le Quotidien*, dans le cyberjournal *Le Bulletin régional* ainsi que dans les sites Internet *Cyberpresse.ca* et *Radio-Canada.ca*. Plusieurs stations radiophoniques ont également

fait mention de la séance d'information du 1^{er} mars 2006 : CKYK-FM (Alma), CFGT-AM (Alma), CHRL-FM (Roberval), CJAB-FM (Saguenay), CFIX-FM (Saguenay), CKRS-AM (Saguenay).

De plus, le journal électronique *La Vie Rurale* a repris dans son site Internet presque en totalité le contenu du communiqué de presse émis le 24 janvier 2006 annonçant le début de la période d'information et de consultation publiques.

La tenue de la séance d'information, la description du projet, les coûts et l'échéancier du projet, les impacts appréhendés et les mesures d'atténuation, les coordonnées du centre de consultation ouvert dans le milieu pour la durée du mandat, la possibilité de faire une demande d'audience publique ainsi que la date limite pour le faire sont des éléments qui ont été repris dans ces médias.

Québec, le 14 mars 2006
Julie Olivier, conseillère en communication, chargée du dossier
En collaboration avec Guy Fortin, analyste